

ARENA DE DUNKERQUE – DEBAT PUBLIC DU 26 JUIN 2013 - SYNTHÈSE THÉMATIQUE DES INTERVENTIONS, DES QUESTIONS POSÉES ET RÉPONSES APPORTÉES

Opportunité du projet / Dimensionnement de l'ARENA / KURSAAL / SPORTICA

Question	Réponse
<p>Jean Louis GADEA Question sur le surdimensionnement du projet. Projet conçu comme en considérant un bassin de plus d'1 million d'habitants, alors que l'agglomération en comprend 4 fois moins. Il nous est opposé que le surdimensionnement va attirer des spectateurs issus de l'extérieur et que le rayonnement est de 200 kilomètres. Il faudrait connaître le nombre de Lillois, Bruxellois et autres Belges ainsi que des Anglais qui se précipitent pour voir nos matchs et nos spectacles. Peut-être, ont-ils déjà chez eux de quoi se mettre sous la dent, sans aller voir ailleurs. Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ostende, 55 km, une équipe de basket systématiquement en coupe d'Europe et un bassin de plus d'1 million d'habitants, a une salle ARENA de 5 000 places. - Charleroi, 197 km, 1,3 millions d'habitants, aussi pratiquement tous les ans en coupe d'Europe, dispose d'une ARENA de 6 800 places. - Hambourg avec une salle ARENA de 4 200 places pour près de 2 millions d'habitants. - Londres, Bruxelles et Paris où toutes les tournées d'artistes mondiaux s'arrêtent. <p>Et de rappeler qu'à 100 km d'ici il y a désormais une salle ARENA de 5 000 places à Orchies pour un bassin de 2 millions d'habitants et qui, de plus, n'aura coûté que 12,5 M€ dont 9 M€ de subventions. Sans compter les entrées financières dues au naming, à la location de salles aux clubs, aux bénévoles.</p> <p>De plus, il convient de rappeler que pour rentabiliser la grande salle, il faudrait une moyenne de 5 000 entrées pour les rencontres sportives, ce qui est absolument impossible. Point essentiel par rapport aux villes que citée et qui sont en pleine concurrence avec le projet CUD, elles disposent toutes d'un aérodrome à proximité, élément important par rapport à l'ARENA.</p>	<p>M. LEIGNEL Cette salle est bien autre chose qu'un simple équipement sportif dont les clubs ont besoin. Possibilité d'organiser des événements à caractère pluridisciplinaire. Cet aspect de cette dimension de salle n'a de valeur et c'est ce que nous disait l'étude SPORTFIVE, qu'à 6 000 places elle n'avait aucun déversement économique, c'est-à-dire qu'elle n'était qu'une salle liée au sport, dont la jauge aurait été modulable, dont les clubs auraient rempli parfois à 6 000 places. Exemple de la salle de Chambéry qui se retrouve aujourd'hui avec une salle qui est déjà à la limite. Ils ont construit une salle qui a trouvé son obsolescence, car sous-dimensionnée au départ. Aujourd'hui, Chambéry réfléchit à l'évolution de sa propre salle qui, pourtant, n'est pas très vieille. Donc, nécessité de construire, non seulement une salle pour aujourd'hui, mais aussi une salle pour demain, pour plusieurs années, plusieurs générations. Cette question a été posée dès le départ pour arriver à cette réponse du caractère, pluridisciplinaire de l'ARENA.</p> <p>Sur la comparaison des salles : Orchies, salle de 5 000 places, est uniquement dédiée au sport Les frais qui ont été engagés pour les derniers championnats, ont été de 600 000 € pour adapter la salle à l'évènement. Cette salle n'est dédiée qu'à cette activité-là et elle n'a pas de capacité de rayonnement au-delà de l'évènement sportif. Le projet de l'ARENA dépasse ce caractère uniquement sportif et c'est ce qu'il faut comprendre. Elle est dimensionnée pour maintenant et demain.</p> <p>M. DEPREZ Le tout est de savoir si nous faisons une simple salle de sports constituée d'un hangar avec un terrain au milieu et quelques gradins métalliques ou si nous faisons un outil de développement de l'agglomération qui va avoir un impact au niveau d'une zone de chalandise qui va aller de Hollande, de Bruxelles, à Paris. Après, cela devient un choix, est-ce que l'on veut se développer ou est-ce que nous voulons périr.</p>
<p>M. HEMMERY Question sur le KURSAAL Une convention entre le Kursaal et la CUD a été signée. Pour les bals, on va jusqu'à 10 000 personnes, la jauge du Kursaal est de 8 500 personnes. 27 ou 28 M€ d'argent public ont été dépensés pour finir les travaux du Kursaal en 2007. Et bien, ce Kursaal qui peut recevoir 8 500 personnes, dans la convention, on lui interdit, pour les événements culturels, de recevoir plus de 3 000 personnes. Cela veut dire qu'en quelque sorte, il faut que le Kursaal meure, alors que nous avons dépensé 27 M€ d'argent public pour que demain, le partenariat public, privé, fasse de l'argent</p>	<p>M. LEIGNEL La jauge Kursaal évoquée à 8 ou 10 000, c'est une jauge debout (« carnaval »), imposant notamment pour la jauge 10 000, de faire ce que nous appelons des vomitoires, c'est-à-dire des escaliers supplémentaires qui vont coté digue, de sorte à en assurer la sécurité. Donc, voilà, les conditions de la jauge 10 000 du Kursaal. En revanche, sur la jauge assise concert, c'est 3 000 places. Cette jauge 3 000 est suffisante pour certains concerts, mais très insuffisante pour accueillir des concerts de plus grande dimension. Par ailleurs, le travail qui est fait entre SDA, l'exploitant de l'ARENA et Dunkerque Congrès, exploitant du Kursaal, c'est un travail de dialogue pour gérer les complémentarités de programmation des différents événements culturels qui se passeront dans les deux équipements, de sorte, justement, à éviter l'effet de concurrence que vous évoquez justement. Le travail de dialogue a été entrepris, il a été entrepris d'ailleurs dans la phase d'étude avec le Kursaal puisque nous l'avons sollicité, de sorte à ce que l'équipement Kursaal qui a été réhabilité à 21 M€, je crois, 2007, devait correspondre à cela, permettait d'avoir une petite salle d'une jauge moyenne qui doit être à 800 de mémoire. Donc voilà, ce que représente le Kursaal aujourd'hui. Il restera le lieu du carnaval, le carnavalodrome est bien au Kursaal et donc pour le reste, c'est un travail en commun.</p> <p>M. DEPREZ Je voudrais que l'on soit bien clair. C'est vrai que le Kursaal conserve le monopole du carnaval, des foires et salons etc... Mais la jauge du carnaval reste bien autour de 7 500, 8 000, tel que cela a été mis en place au moment de la rénovation du Kursaal, il n'y a pas de doute là-dessus.</p>
<p>Luc HENNEBERT, Dunkerquois depuis 57 ans (...) Le Kursaal a fait polémique : « ça ne servira à rien, c'est trop grand, cela ne sert à personne ». Cela a été très vite obsolète et le Kursaal, aujourd'hui, a ses raisons d'être. C'est un débat de territoire. « Si nous ne pensons pas à nos enfants sur ce territoire, ce n'est même plus la peine</p>	<p></p>



d'y vivre ».

.....

Salim Drey, élu de la municipalité de Dunkerque, de la majorité municipale et de la minorité de la majorité.

Tout simplement pour vous dire que lorsque nous avons une réunion publique, j'aimerais moi aussi, entendre du public parce que en tant que professeur du secondaire, j'ai enseigné dans les établissements à côté et dans cette salle, je ne reconnais pas des parents de mes élèves. Je ne reconnais pas des élèves qui étaient dans un collège ou dans un lycée. Je vois uniquement la plupart du temps des élus qui sont là, pour se faire uniquement applaudir et rentrer dans un débat politique et aussi d'autres personnes sur le populisme.

Lorsque vous avez aussi un projet, qui court dans la région, 324 M€, qui est un projet soutenu par une grande élue, reconnue par des personnes qui sont ici même dans cette salle, de leur courant, qui est le même montage partenaire public, privé, soutenu par une élue sénatrice du parti communiste français qui porte politiquement ce dossier jusqu'à son inauguration, je tiens à vous dire que certaines personnes qui sont issues de ces idées, de cette sensibilité, feraient mieux de regarder un petit peu mieux les dossiers.

Projet d'une vraie grande salle, qui ne correspond pas du tout à uniquement des activités sportives puisque c'est une salle qui devrait compléter beaucoup plus d'activités.

Lorsque vous avez un grand stade de football, qui est là pour hisser au plus haut niveau son équipe de football qui n'est même pas parmi les premiers, lorsque vous avez ici, sur notre agglomération, des équipes de sport collectif indoor, qui sont les premières voire sur le podium de leur championnat, lorsque vous avez des fauteuils qui sont nécessairement avec un coût pour pouvoir adapter le confort, notamment des installations périphériques et à l'intérieur, ce que je dis, pour terminer, « c'est que le cul d'un pauvre vaut bien le cul d'un riche » .

.....

Léon Pagniez, élu d'opposition à Gravelines

Aimerait que ce type de réunion soit organisée dans chaque commune de la communauté urbaine, car demain les communes auront à supporter soient les excédents ou les déficits de la communauté urbaine et les principales victimes, c'est tout simplement les consommateurs, les contribuables qui sont nos concitoyens ici présents.

Retour sur le compte administratif de Sportica : 3,7 M€ de déficit structurel annuellement, comblé par de l'argent public.

Référence dans les recettes (du projet ARENA) à des subventions d'Etat-Région-CUD.

Tout cela c'est de l'argent public . Hier Sportica, aujourd'hui le parc de l'Aa, demain Spyland à Calais, l'ARENA ici à Dunkerque. L'avenir économique de notre France et de notre littoral ne se situe pas actuellement là et l'heure n'est pas à ce genre de réalisation.

.....

Monsieur André LESAGE, Cappellois

Potentiel « culturel » absolument extraordinaire. Le problème est que chaque élément pris à titre personnel n'est pas suffisant pour faire venir du monde. Je crois que l'intérêt serait que nous ayons, effectivement, un phare qui amène du monde.

.....

M. DEVOS : Christian Devos, président du BCM mais adjoint au sport à la ville de Gravelines

Rappel de la genèse du BCM.

Actuellement, au niveau des conditions générales et des activités imposées par les ligues nationales, les fédérations internationales de sport collectif, je parle du basket parce que je connais un peu mieux, c'est d'imposer un minimum de 5 000 places.

Actuellement, nous avons deux clubs d'un certain niveau sur la région dunkerquoise, si ces clubs veulent continuer à évoluer dans les meilleures conditions sportives, dans les meilleures conditions économiques, je crois qu'il faut tenir compte de l'avenir.

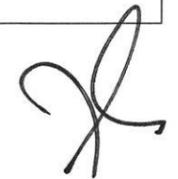
Effectivement Sportica a un déficit de fonctionnement qui est à hauteur de 3 M€ par an et qui existait déjà

.....

M. LEIGNEL

C'était un projet communautaire et donc, l'information émanait du conseil communautaire auquel chacun des Dunkerquois a faculté de venir.

Sportica 86, a apporté ce qu'elle devait apporter en matière de développement sportif et elle est arrivée à son point critique de pouvoir poursuivre le développement dans un monde sportif qui a évolué.



auparavant et qui est équilibré régulièrement par la ville de Gravelines, sans impacter les impôts.
Mais, l'intérêt de tous, c'est de se projeter à trente ans et non pas de voir ce qui peut se passer actuellement.

.....

M. MALENGRET, président de Dynamisme Démocrate Dunkerquois

J'entends depuis tout à l'heure énormément de défaitisme et je n'ai jamais entendu un seul mot, c'est le mot ambition.

Rappel du rôle du CCAS la Duchesse qui accorde des aides pour aller au spectacle .

Rappel de la perte d'habitant de la ville de Dunkerque. Volonté de voir bouger la ville

« Ce qu'il faut dire aussi par rapport à l'ARENA, l'ARENA, oui, c'est un coût, c'est un coût comme tout. Oui, il faudra construire des infrastructures, c'est un coût, bien sûr ».

Comparaison avec la ville de Valenciennes, devenue une ville « moteur ».

« Si nous n'évoluons pas, si nous ne bougeons pas, c'est tout le commerce du centre qui mourra et il ne faut pas oublier non plus que l'ARENA fera vivre la restauration, l'hôtellerie ».

.....

Daniel Pasquero, Fort-Mardyck.

Indique que la ville de Marseille s'apprêterait à construire une ARENA , « A Marseille, cela ne pose pas de problème, puisque c'est la deuxième ville de France ».

Ce n'est pas une petite sous-préfecture du Nord.

Rappel de l'exode des jeunes, du taux de chômage...

Rappel des autres besoins à couvrir : santé, transports

.....

Mme DEMERIBEL.

Ambition pour un territoire oui, mais l'ambition nécessite des moyens. Les avons-nous ?

(...) est-ce que nous n'aurions pas mieux à faire que de faire une salle de spectacle, une salle pour le sport, en investissant par exemple dans des transports et en faisant aussi un référendum par exemple sur un tramway qui pourrait faire évoluer notre territoire intelligemment, et non pas, par exemple, avec une piste cyclable vers la Belgique, mais plutôt avec un tramway qui rejoindrait la côte belge pour faire revenir les Belges chez nous ?

Je pense qu'il y a mieux à faire que cette salle tout de suite, même si c'est ambitieux et même si cela pourrait être bien dans une situation économique favorable.

.....

M. VOZAT, (travaille sur Dunkerque, vit à l'extérieur de la CUD)

Ma question est : qu'est-ce que vous allez amener en termes d'emplois ? Qu'est-ce que vous allez amener en termes de dynamique pour la région ? comme dynamique ?

Vous parliez tout à l'heure, à chaque événement, cent cinquante emplois pour une journée. C'est combien en termes d'emploi annuel ?

Exemple du stade de France à ST Denis qui a été construit dans un désert et aujourd'hui il y a une dynamique économique qui s'est créée

Est-ce que nous sommes capables de faire cela à Dunkerque ?

Sinon, je vais dire, nous prenons des pelleteuses, nous recouvrons tout et puis nous nous en allons, parce que les sites SEVESO... Moi, j'ai habité à cent cinquante mètres de la centrale de Gravelines, j'ai habité à cent cinquante mètres, je n'ai jamais eu peur. Dans ce cas-là, nous arrêtons tout et puis, nous allons tous habiter à cent cinquante kilomètres. Nous faisons des trains pour les travailleurs et puis c'est tout.

Question : l'ARENA, qu'est-ce que cela amène économiquement ?

.....

Madame Follet, de Petite Synthe

Nous, ce que nous demandons, c'est un référendum de façon à ce que tous les Dunkerquois, pas simplement Petite-Synthe, mais tous les Dunkerquois donnent leur avis, parce que je suis sûre et certaine qu'ils ne sont pas

.....

M. LEIGNEL :

L'ambition, eh bien oui, si nous voulons continuer, tenter de continuer de poursuivre le développement de notre agglomération, amener des projets innovants, pensés aujourd'hui et qui tiennent jusque après-demain au moins, c'est une obligation à essayer de comprendre comment le développement et la vie de nos concitoyens vont s'opérer autour de ce que peut être le sport de haut niveau aujourd'hui, tel qu'il a évolué. Vous le voyez bien, tous, si vous êtes observateurs, comment il a évolué depuis vingt ans. Et de la même manière, comment ont évolué les grands spectacles avec des scénarisations tout à fait nouvelles. Et nous sommes dans cette dimension-là.

Sur la question du transport en commun. La Communauté Urbaine travaille sur ce projet depuis maintenant trois ans, études lourdes.

Il y a une stratégie du développement du territoire communautaire autour d'un transport à haut niveau de service.

Ce sont des stratégies longues, lourdes, complexes, puisqu'elles engagent l'ensemble de la ré-urbanisation, de la reconquête urbaine du territoire.

Mais, c'est aussi un lien social, fort et indispensable pour notre territoire.

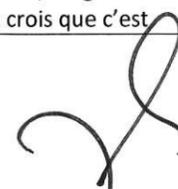
L'ARENA n'est pas, ne s'oppose pas aux transports en commun évolués, au contraire.

Par rapport à l'ambition et au parallèle avec Saint-Denis et le grand stade : Quand il a été fait, en effet, nous nous sommes dit « comment allons-nous remplir ça ? ». Il est rempli et du développement s'est poursuivi autour !

.....

Mme FABRE

En tant que Petite-Synthoise, je suis très intéressée par ce que vous dites, mais je crois, comme vient de le dire l'intervenant précédent, les grands projets ont toujours été menés parfois avec une population qui n'était pas tout à fait d'accord, qui n'avait pas tout à fait l'intérêt. Je crois que c'est



d'accord sur votre projet.
Et c'est un projet qui coûtera une fortune et que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants un très bel héritage. Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire.

important de savoir que le Kursaal, par exemple, à l'époque n'avait pas été accepté, n'avait pas retenu l'adhésion.
Nous sommes là, dans une réunion où nous devons exprimer nos points de vue et votre point de vue est tout à fait intéressant, mais je crois que nous devons être très vigilants. Nous savons bien les réponses au référendum, c'est souvent des réponses politiques plutôt que des réponses....

Mme DEMERIBEL.

(...) je pense que quand on veut lancer un projet tel que celui-là, nous devons être démocrates. Et la démocratie, c'est d'interroger la population.
Nous le voyons bien dans cette salle. Vous avez un premier tiers qui est composé de personnes proches du pouvoir politique et vous avez le reste de la salle qui est là, pour poser des questions, pour s'interroger et à chaque question, on lui répond que tout est beau, tout est merveilleux.
Eh bien, posez-leur la question et sinon, ils vous répondront dans les urnes de toute façon en 2014 !

M. LEIGNEL :

Si nous avons fait un référendum pour la construction de la Tour Eiffel, elle n'aurait pas été construite. Si nous avons écouté à l'époque, eh bien, la Tour Eiffel aurait dû être démontée. C'est son histoire et c'est l'histoire de la France.
Il n'y a pas eu de référendum et je pense qu'en effet....

Coût / Financement de l'ARENA / Exploitation / Prix des places

Question	Réponse
<p>Jean Louis GADEA Sur la présentation faite par le cabinet SPORTFIVE au conseil communautaire du 2 juillet 2009 et qui a avancé un coût de 40 à 50 M€ (qui pourrait même baisser jusqu'à 30 M€), nous sommes loin des 112,4 M€. Les subventions ne sont qu'un report de nos deniers publics. Le Conseil Régional s'est engagé, non pas sur 30 M€, mais sur 3 fois 5 M€, répartis en 3 ans. Le Département qui ne s'est engagé que sur 1,5 M€, ceci dans l'attente de voir si le projet est réellement viable. De plus, on nous indique que le PPP, Partenariat Public Privé, système dénoncé partout dans le monde, engage la CUD à payer une redevance à Vinci durant 27,6 années, que Vinci a son propre mode de financement de prêt par le biais de banques japonaises et luxembourgeoises, membres de son propre groupe. D'après le contrat, la redevance sera de 8,1 M€ par an. Bien entendu, la CUD avance qu'il faut déduire les entrées financières, recettes garanties et les loyers des clubs. Loyers qui sont tirés des subventions, qui elles-mêmes devront être revues à la hausse pour au moins compenser et surtout rehausser le niveau des clubs. Donc, c'est encore le contribuable qui paie ou dans d'autres termes, un jeu de comptabilité afin de faire croire que cela coûtera moins. D'après les chiffres du contrat, le coût final de la salle seule atteindra 262 M€. Ça, ce sont les chiffres du contrat Vinci-CUD. A cela, il faut ajouter toutes les infrastructures routières, aménagement du site, parkings, ponts, etc... Quand on sait que ce projet ne serait viable, peut-être et sans aucune certitude, qu'à la condition d'implantation du centre commercial, cela fait peur. Surtout qu'en cas contraire, il serait nécessaire de construire un parking de proximité d'un coût de 19 M€, chiffre BECI, projet commercial. Dès lors le constat est simple. Ce projet est complètement démagogique, il ne répond absolument pas à la demande réelle, aux nécessités actuelles et de plus, c'est un gouffre financier qui pèsera sur nos enfants et nos petits-enfants. Quand nous savons que d'autres solutions sont abordables techniquement et financièrement et qui sont envisageables rapidement, il est temps d'entendre raison et de faire machine arrière.</p>	<p>M. DEPREZ : Beaucoup de chiffres erronés dans votre démonstration car mélange entre le TTC, et le HT.</p> <p>M. LEIGNEL Sur les chiffres, il y a des désaccords, sur le chiffre de 262 M€, c'est un chiffre totalement erroné. Les chiffres qui ont été présentés, je pense très justement, représentent le coût de la salle.</p> <p>Par rapport à l'étude SPORTFIVE et à l'évaluation de l'époque (qui était d'une salle autour de 50 M€, voire un peu moins). Cette évaluation ne comprenait que « la boîte ». Elle ne comprenait pas les honoraires d'architectes, les aménagements de la salle, ni le caractère pluridisciplinaire, tel qu'il est envisagé aujourd'hui. Il ne comprenait pas les frais financiers, le montage financier. Si nous réactualisons aujourd'hui les chiffres de cette étude, nous serions plutôt autour, au coût de construction évolué, de 80 à 90 M€. L'étude date de 2009.</p>
<p>Jean-Yves Frémont, Membre de l'association « Dunkerque en mouvement ». Ce financement devrait, selon les calculs que nous sommes capables d'opérer, dépasser 200 M€ avec tous les investissements qui vont concourir à sa mise en œuvre. Il s'agit d'une infrastructure qui va nous engager sur notre territoire pendant 27 ans, même si on doit nous restituer</p>	<p>M. LEIGNEL Sur la logique du coût d'opération, le coût d'opération de la salle est maîtrisé. Le montage financier tel qu'il est prévu pour la salle a été expliqué. En matière de subvention, il y a 49 M€ de subventions qui viennent pour ce projet, qui sont répartis entre l'Etat, la Région, le Département et la CUD</p>

l'ouvrage en état.

Ma question porte sur cet aspect économique de la démesure que nous pouvons ressentir par rapport à ce projet en se disant : pourquoi paraît-il aussi important, aussi élevé par rapport à d'autres territoires et même si, quand nous comparons une infrastructure comme celle d'Orchies, 12,5 M€ pour une infrastructure qui fonctionne et dont on nous dit qu'elle ne fait pas tout, d'accord, comment peut-on arriver à multiplier par plus de 10, un programme comme celui-là ?

Et le deuxième volet de cette question évidemment concerne la question des rentrées, puisque l'impact que vous nous avez proposé, je souhaiterais que vous puissiez l'exposer en détail, s'il vous plaît, afin que nous ayons une vision de ce qui est présenté comme sûr, en termes de rentrées et de contribution économique.

.....
M. HEMERY

Rappel que le 2 juillet 2009, lorsque vous avez demandé l'avis du conseil de Communauté Urbaine, vous avez demandé l'avis du Conseil de Communauté Urbaine, sur un projet de 40 à 50 M€.

Point sur les subventions :

Rappel de la délibération « demande de subventions » qui a été votée par le conseil de communauté, le 5 juillet 2012. Les financements prévus sont les suivants :

Le Conseil National du Sport pour 17 M€, le Conseil Régional pour 15 M€, le Conseil Général pour 3 M€, soit 35 M€.

Or il est annoncé aujourd'hui 49 M€.

Or, entre temps, la contribution espérée de l'Etat est passée de 17 à 6 M€.

J'apprends que le Conseil Régional va passer sa subvention de 15 à 30 M€. Aucune délibération, il n'y a rien eu dans les discussions en commission permanente, aux commissions des sports, sur ces 30 M€.

.....
M. MACRET habitant de Petite Synthe

Je suis un actionnaire passif de la ville. Pour la circonstance, actuellement mes impôts locaux c'est 1 300 € par mois et mes impôts fonciers 1300 € par an.

Je voudrais savoir combien ça va me coûter, demain ?

(pour que l'Etat contribue à l'ARENA, au modèle Aréna, la jauge de 10 000 est indispensable).

Ensuite, il reste donc ces 63 M€ à financer qui font l'objet du PPP, où c'est le « PPPiste » qui emprunte et la Communauté Urbaine qui vient rembourser ces éléments d'emprunts et de fonctionnement d'entretien de la salle (c'est ce que cela contient pour le faire rapidement, je crois que cela a été fait de manière plus précise).

Maintenant, il y a des éléments d'infrastructures qui viennent autour. Je n'ai pas les chiffres.

Par exemple, en termes de mobilité, le « barreau de Cappelle » (évoqué depuis une quinzaine d'années minimum), pour réduire le passage ou pour améliorer le passage entre l'A25 et Petite Synthe, le centre de Dunkerque. C'est une infrastructure qui était dans les cartons, qui, enfin, sortira pour venir compléter le projet.

Ensuite, il y a la partie de l'A16 où il sera nécessaire, effectivement, de revoir des éléments d'accès à la salle, de sorte que nous n'ayons pas des files de voitures qui viennent gêner le trafic que nous connaissons.

Effectivement, autour, il y a des coûts d'infrastructures qui viennent s'ajouter à l'ARENA mais le coût de l'ARENA, ne l'amène pas à 262 M€, à Vinci, ce qui est totalement faux.

La jauge à 10 000 a été confortée par des études.

Pour avoir des retombées économiques sensibles sur le territoire, la jauge de 5 à 6000 ne suffit pas.

Il faut atteindre cette taille critique de 10 000 sur des grands événements sportifs, culturels, théâtres et autres.

Si nous souhaitons que cette salle ait une attractivité autre que le service qu'elle rend au sport de cette agglomération, c'est à cette dimension-là que nous devons aller.

Alors, maintenant, c'est quoi ? L'architecte en parlera peut-être mieux que moi. Quand nous faisons une salle de sports, l'acoustique est une acoustique, j'allais dire sommaire.

Quand nous faisons une salle de sports et de spectacle, elle a une exigence d'un niveau tout autre, c'est-à-dire que si la salle est sous dimensionnée en termes de qualité, de conception de bâtiment, cette salle, nous ferons un concert mais nous n'en ferons pas deux.

L'enjeu est là ! C'est de savoir : est-ce que nous nous dotons d'un équipement qui bénéficie aujourd'hui de toutes les technologies qui permettent de créer des événementiels et est-ce que nous nous disons, que nous nous projetons et que nous projetons cette agglomération avec cette capacité ?

Nous avons le droit de ne pas faire, d'autres le feront. Nous avons le droit de nous dire que cette agglomération doit en rester là, ok, d'autres le feront.

Et je pense que si nous souhaitons nous projeter alors que nous avons d'autres équipements, je pourrais en citer quelques uns. Le FRAC est occupé de se terminer, équipement de rayonnement culturel.

Le théâtre refait 700 places équipement de rayonnement culturel, il n'avait pas été refait depuis 1974.

Le bassin d'aviron de Gravelines, équipement structurant, attractivité et cela fait partie d'un ensemble d'éléments qui constituent le territoire et qui en font une partie de son attractivité. On y croit, on n'y croit pas, mais je suis obligé de le poser de la sorte.

.....
M. DEPREZ :

Les 6 M€ de l'Etat ont fait l'objet d'une décision, cela a été notifié.

Nous avons 15 M€ et non pas 3 x 5, de décidés l'année dernière en commission permanente par la Région et normalement (nous avons déposé le dossier, nous avons eu des discussions avec les services de la Région), 15 M€ supplémentaires au titre de cette année 2013.

Quant au département, nous avons déposé un dossier pour 3 M€. Il nous avait toujours été dit que nous aurions 1,5 M€ au titre de 2012 et 1,5 M€ au titre de 2013. Donc pour l'instant, les 1,5 M€ de 2012 ont été décidés et il reste encore 6 mois pour que la décision des 1,5 M€ en 2013, arrive.

Mais ce sont effectivement des subventions sur lesquelles, maintenant, nous comptons très sérieusement.

.....
M. LEIGNEL

Il n'y a pas d'impôts ARENA. C'est un engagement, nous gardons notre fiscalité, il y a le financement de la Communauté Urbaine et il n'y a pas d'impôt ARENA. Ça représente 25 € par an et par habitant pendant 27 ans.

.....
M. DEPREZ

Les besoins financiers que la CUD doit consacrer à l'ARENA sont déjà intégrés dans la gestion financière de la CUD qui dispose de ce que nous appelons une épargne nette, aujourd'hui de l'ordre de 55 M€, dans laquelle les 5 M€ qu'il faut consacrer à l'ARENA ne représentent que 10 % et ceci a été évalué par une agence de notation internationale qui s'appelle « STANDARD & POOR'S »

Dans les engagements hors bilan de la communauté urbaine, Standard & Poor's a inclus le projet de grande salle multiusage et que les risques associés aux engagements hors bilan sont limités.

<p>.....</p> <p>Mme LELIEUR : Evelyne Lelieur, association citoyenne « Aréna, non merci ». Selon les statistiques de la Caisse d'Allocations Familiales à la Communauté Urbaine, vingt et un mille familles vivent en dessous du seuil de pauvreté à la CUD. Je voudrais savoir qui, parmi les Dunkerquois, pourra se payer autant de spectacles culturels ou sportifs pour faire fonctionner l'ARENA. Nous avons une Communauté Urbaine riche, mais nous avons quand même des impôts locaux élevés. Qui va venir assister aux spectacles, plus d'une fois ou deux par an ? Comment cela va tourner ?</p>	<p>Il a été dit tout à l'heure de façon erronée qu'il n'y avait pas de financement privé sur l'ARENA. Il y a une redevance de VINCI versée à la Communauté Urbaine de pratiquement 2 M€ par an, 2M€ pendant 25 ans, ça fait 50 M€.</p> <p>.....</p> <p>DEPREZ La billetterie des matchs de hand-ball et de basket sera organisée, comme aujourd'hui, par les clubs qui sont les organisateurs de leurs rencontres sportives et dont la billetterie constitue une recette. C'est un premier point. Au niveau du prix des spectacles, ce sera sensiblement comme au Kursaal..</p> <p>M. LAPEYRAQUE (Société Dunkerque Arena) Les tarifs pratiqués dépendent des organisateurs des événements, en l'occurrence les clubs et les organisateurs de concerts ou d'autres événements. Il y a une palette de prix qui part de quelques euros, d'un billet qui est l'équivalent à peu près d'une place de cinéma et puis, des places qui sont un petit peu plus cher. il n'est pas dans l'intention des clubs d'augmenter le prix des places par rapport à ce qui se pratique aujourd'hui. La politique mise en place, et pour les clubs, et pour les spectacles, ce sera une politique abordable à l'ensemble des catégories de la population de la Communauté Urbaine.</p> <p>Mme FABRE Le Conseil Général a voté en plénière en début de semaine des subventions pour ce que nous appelons la renommée du Nord, aux clubs de haut niveau de sport avec des engagements de ces clubs, d'abord au niveau de l'emploi, en particulier des emplois d'avenir, deuxièmement pour l'accueil des jeunes collégiens, et troisièmement pour que vraiment, ils aient une politique en direction des populations les plus en difficulté. Et donc, la subvention du Conseil Général est liée à l'engagement du club de respecter ces différents éléments. Je tenais à le préciser parce que ce ne sont pas des subventions qui sont données comme ça, elles sont pour faire fonctionner bien sûr le club et notre objectif, c'est ça, mais c'est aussi pour qu'il y ait vraiment une action du club sur le territoire sur lequel il se trouve.</p>
--	--

Environnement / Implantation de l'ARENA / Sécurité-Risques / Transports	
Question	Réponse
<p>M. Patrice DAVID délégué communal à Petite Synthe pour le défi dunkerquois La proximité des établissements Minakem. Comme par hasard, deux semaines après les signatures du projet de l'ARENA, Minakem passe en SEVESO, seuil haut. Minakem est passé en SEVESO, seuil haut et l'ARENA se trouve située dans le périmètre de dangerosité de cet établissement. A savoir qu'en 2008, pour faire un parallèle, les pouvoirs publics refusent la construction d'une prison à Loon Plage. La raison évoquée est la proximité des usines SEVESO. On dit toujours « oui, cela n'arrivera pas à Dunkerque » comme j'entends souvent Monsieur le Maire de Dunkerque citer de pareilles inepties. Le 21 mars 2009, un incendie dans l'établissement CITIS. Il sera situé juste en face de l'ARENA. Le 21 mars 2009, un important dégagement de nuage toxique sur l'agglomération dunkerquoise a été décelé, ce qui prouve que le risque industriel, la proximité de l'implantation de la salle ARENA est un véritable danger pour les spectateurs qui vont venir dans cette salle.</p>	<p>M. DEPREZ Avant de décider de la localisation de l'ARENA, la Communauté Urbaine s'est livrée à une analyse des sites potentiels sur l'ensemble du territoire. Il y a eu un certain nombre de sites qui ont été évalués en parallèle et de façon comparative et bien évidemment, le critère de la sécurité a été un des critères principaux du choix. Dès l'époque, la question, effectivement, de la proximité de sites industriels a été posée et des contacts ont eu lieu, notamment avec la DREAL, sur les entreprises qui pourraient avoir un impact sur l'ARENA. C'est comme ça, d'ailleurs, qu'un certain nombre de sites, comme le môle 1 ont été abandonnés parce que trop proches, effectivement, de périmètres SEVESO. Pour ceux qui connaissent le môle 1, c'est à proximité des stocks de l'OTAN et toute la chaussée des darses est impactée par le périmètre de sécurité de ces stocks. Sur le site du Noort Gracht, effectivement, il y a des entreprises comme DISTRIPLAST et CITIS qui environnent le site. Elles peuvent, effectivement, avoir des problèmes d'incendie avec dégagement de gaz irritant, cela s'est déjà produit, c'est vrai. La question qui peut se poser principalement est celle de Minakem, qui vient de passer en seuil SEVESO haut. Il y a eu une enquête publique sur le passage en seuil SEVESO haut de Minakem et les épures montrées sont issues de cette enquête publique. Elles ont été contrôlées par le Préfet avec son service qui est la DREAL et les limites des effets, en cas de problème technique, chez Minakem, ne sortent pas ou quasi pas de l'emprise foncière de Minakem. En fait, s'il y a un site qui est un peu impacté, c'est l'autoroute A16. Donc voilà les limites des effets d'explosion, les limites des effets en cas d'incendie qui sont plus petits, les limites des effets toxiques au sol et les limites des effets toxiques en altitude. C'est un petit peu plus grand, mais surtout cela reste à une altitude telle, que cela ne peut pas impacter, ni la zone commerciale de BECI, ni ARENA, qui sortent de l'épure. C'est une étude officielle validée par le Préfet.</p>
<p>.....</p> <p>Nicolas Fournier. Secrétaire général de la Fédération Adelfa, fédération agréée pour la défense de l'environnement Préoccupation sur la localisation de la salle et de l'éventuel complexe commercial attenant. Sur le site, il y a au moins 4 ICPE, 4 installations classées pour l'environnement, à savoir, à vol d'oiseau, pas très loin, l'usine l'huilerie LESIEUR, qui traitait encore il y a quelque temps des agrocarburants.</p>	<p>M. DEPREZ Deux éléments de réponse. D'abord, nous ne touchons absolument pas au site du terril de gypse du borax, maintenant Rio Tinto, qui fait effectivement l'objet d'un arrêté préfectoral de servitude qui le protège à l'égard des agressions potentielles. D'autre part, il est inexact de dire qu'il n'y a pas d'échappatoire et que nous sommes en cul-de-sac, puisque cette question a été très largement discutée avec les services départementaux en charge de la sécurité publique et nous avons, si le rond-point de la Haye est inutilisable, comme cela s'est peut-être déjà</p>



Nous avons, effectivement, l'usine DISTRIPLAST, une filiale de POLICHIME, qui est spécialisée en plasturgie, qui traite des matières plastiques.
L'usine chimique ASTRAZENCA et surtout le site MINAKEM qui est effectivement classé SEVESO, seuil haut et pour lequel, à mon avis, il y a de gros problèmes de risques majeurs.

Pour avoir parcouru l'étude d'impact dans le dossier d'enquête publique, je suis très étonné qu'il n'y ait pas mention de ces ICPE, pire encore, on nous dit qu'il n'y a pas de site SEVESO à proximité du site d'implantation. Si, si, c'est indiqué dans le résumé non technique de l'étude d'impact, vous pouvez le vérifier, j'ai le document avec moi si vous voulez.

Ce site SEVESO connaît actuellement, effectivement, une extension.

C'est un dossier d'ailleurs que j'ai pu suivre au CODERST, Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques.

Dans ce dossier qui a été instruit par l'inspection des installations classées, nous avons des avis de l'Etat qui interroge, parce qu'il s'inquiète de la présence de cette grande salle à proximité du site MINAKEM.

En effet, si les zones de danger que nous avons vues tout à l'heure sur les écrans n'impactent pas tout à fait la salle ARENA, il faut savoir que des scénarios sont évacués de l'étude de danger et donc de la détermination des zones de danger. Il faut savoir que l'usine MINAKEM, il y a une très faible probabilité certes, mais elle existe, d'une ruine du réacteur de cyanurisation.

C'est un peu technique, mais s'il y a une explosion à MINAKEM, sur ce secteur-là, ce sont des gaz HCN, cyanure d'hydrogène, encore connu sous le vocable de Zyclon B, tristement célèbre puisque c'est le gaz qui était utilisé dans les camps d'extermination. Excusez-moi de ce parallèle sans doute malheureux.

Pour dire, que nous sommes en présence d'un site à haut risque avec des gaz mortels et nous allons accueillir, dans cette zone, une salle de plus de 10 000 personnes de capacité. Alors, les services de l'Etat sont assez inquiets, j'ai des documents là-dessus, ils se questionnent sur l'évacuation parce qu'il faut savoir qu'il n'y a qu'un seul échappatoire, qui est placé sous la direction des vents dominants et en direction de MINAKEM. Pas d'échappatoire de l'autre côté puisque le site est en cul-de-sac, coincé entre le canal de Bourbourg, la voie ferrée Dunkerque-Calais et l'autoroute A 16, elle-même, où nous voyons transiter des transports de matières dangereuses et de plus en plus, si nous en croyons d'ailleurs les projets, par exemple projet Horn sur le port qui est un centre de stockage de matières dangereuses qui devrait voir arriver encore plus de transports dangereux.

L'Adelfa est opposée à ce projet.

En tout cas il est sûr que des TMD, des transports de matières dangereuses, il en circule beaucoup, il en circulera de plus en plus sur l'autoroute A16.

Ce que je voudrais dire aussi et c'est encore autre chose que nous ne voyons pas dans le dossier, c'est le site pollué du borax. On n'en parle pas pourtant il est au milieu du site d'implantation de la zone commerciale, de la salle ARENA et du parking de délestage.

C'est un site pollué qui est frappé de servitudes d'utilité publique par le Préfet, parce que c'est un dépôt de borogypses et il y a une pollution à l'arsenic dans les fossés adjacents.

Tout cela nous fait dire à l'Adelfa, que la localisation de ce projet n'est vraiment pas la meilleure qui soit et nous souhaitons que le projet ne soit pas construit à ce lieu d'implantation là.

Mme VARET, Membre de l'Association Dunkerque en mouvement

Accès en transports collectifs (accès aux bus, aux navettes). Il y aura au moins une ligne de bus, est ce suffisant. Pas de gare à proximité, problématique pour les lillois. Donc, il n'y aura pas de cadencement de trains prévus pour les allers et retours. Pour moi, nous sommes en train de soutenir le tout voiture, ce que je ne comprends pas, dans la stratégie dunkerquoise.

Question par rapport au coût des travaux d'aménagement. Nous avons parlé aussi rapidement de besoins d'un échangeur, d'un parking principal, d'un parking additionnel, d'un pont à créer, de la gestion des flux rue des Scieries. Tout cela combien cela va coûter et qui va le payer ?

produit lors de l'incendie de CITIS, il y a quelques années, nous pouvons faire échapper l'ensemble des spectateurs et leurs véhicules, par le cheminement le long de la voie ferrée, le passage sous la voie ferrée et l'A16 et la rue des Scieries. D'ailleurs, les pompiers peuvent aussi passer par là, éventuellement, cela constitue un de leurs itinéraires de secours, nous arrivons à faire passer une grande échelle.

M. DEPREZ

Sur les transports collectifs, le site du Noort Gracht sera desservi par le transport collectif urbain et surtout à l'échéance de la mise en service du barreau de Cappelle, il y aura une ligne directe qui ira de Cappelle au centre-ville de Dunkerque, qui sera une ligne à haut niveau de service.

S'agissant de la desserte ferroviaire, une halte ferroviaire pratiquement dans le site, sur la ligne Calais-Dunkerque est à l'étude. Le dossier est en train d'être travaillé avec la SNCF, Réseau Ferré de France et la Région et qui avance bien.

Nous ne pouvons pas parler du « tout voiture », puisqu'au contraire, nous avons prévu de mettre en œuvre des itinéraires mode doux, piéton, vélo, notamment le Noort Gracht deviendra un nœud d'itinéraire cyclable au sud du cœur de l'agglomération.

Ce n'est pas un aménagement périphérique. Nous sommes là au cœur de l'agglomération, nous sommes entre Petite Synthe, Coudekerque-Branche, Cappelle. Nous sommes proches du centre de l'agglomération, nous sommes très près de la gare de Dunkerque, très près de la Place Jean Bart. Nous sommes au centre de l'agglomération, pas au centre de Dunkerque, mais au centre de l'agglomération.

Quand nous parlons de transport collectif, c'est plus en journée parce que vous savez que le service, à partir d'une certaine heure, ne fonctionne plus. Par contre, dans le projet de fonctionnement de l'ARENA, il est prévu qu'au moins 10 % des spectateurs arrivent et partent en transport commun, à la fois par des lignes de bus spécial, Bertrand Ringot qui est Vice-président, chargé des transports à la Communauté Urbaine et qui est



maire de Gravelines, a déjà évoqué des lignes spéciales entre Gravelines et l'ARENA et d'autre part, il est prévu d'organiser des cartes de supporters, comme cela se fait de plus en plus, ce qui fait que le taux d'usage des transports en commun est à minima de 10 % si ce n'est plus, sans compter l'effet gare.

M. LEIGNEL

Effectivement, c'est en centre d'agglomération, pas en centre-ville. Cela peut se « conurber ». La conurbation, c'est aménager la rue des scieries pour avoir de la mobilité douce, améliorer le transport en commun. Un travail est fait en collaboration avec RFF et la SNCF, par la communauté, pour regarder, dans une deuxième phase, un arrêt train sur ce secteur.
L'aspect transport en commun : tous les cas de mobilité sont envisagés. La phase suivante est d'arriver, effectivement, à avoir une halte ferroviaire.

M. BARO

C'est un site où il y a des risques, où il y a des risques sanitaires..Vous dites qu'il faut voir le truc à trente ans, mais à trente ans, est-ce que vous imaginez l'impact qu'un seul incident aura sur les gens de l'extérieur ? Est-ce qu'ils voudront venir ici ? Sur trente ans, est-ce que vous êtes capables de dire qu'il n'y aura rien ? Est-ce que vous êtes capables de dire dans trente ans, il n'y aura rien, il n'y aura pas d'incident ? Vous n'avez pas l'assurance que les gens pourront acheter des billets. C'est de l'aventurisme économique

ARENA et Projet du centre commercial / Offre hôtelière locale

Question	Réponse
<p><u>M. HEMERY</u> Le projet est un tout. Ce projet est intimement lié avec le projet de la zone commerciale. Dans les délibérations du conseil de communauté du 5 juillet 2012, il est dit que le contrat de partenariat qui a été fait Vinci, a été fait à l'issue aussi d'une troisième journée de dialogue compétitif, du 28 février 2012, sur les relations avec l'aménagement de la zone commerciale, en présence de BECI. La deuxième délibération adoptée en conseil de communauté ce 5 juillet, qui prévoyait l'acquisition de terrains par la Communauté Urbaine, à BECI, pour 28 000 m², à 18,5 €, disait, dans ses considérants, que BECI s'engageait en tant qu'aménageur de la zone commerciale, à réaliser un parking de 2 500 places et une voirie lourde périphérique. Or, ces deux projets sont bien intimement liés, tel qu'il en ressort des délibérations. Or, vous voulez aujourd'hui, nous imposer une réunion où nous faisons l'impasse sur le projet de la zone commerciale qui, aujourd'hui, vient d'être retoqué par la commission d'aménagement commercial. Or, le projet ne peut s'envisager qu'avec la zone d'aménagement commercial, parce qu'elle est un des éléments de son financement.</p>	<p><u>M. DEPRez</u> Il y a bien formellement et d'ailleurs les dossiers administratifs sont totalement disjoints, deux projets. Un projet d'ARENA et un projet de centre commercial. Le projet d'ARENA qui a été initié par la Communauté Urbaine et qui a fait l'objet du contrat de Partenariat Public Privé avec Vinci, est associé avec le projet de parking grands événements, de 3 200 places. Par ailleurs, le groupe privé BECI a fait le projet de réaliser un centre commercial sur le site du Noort Gracht et de se constituer aménageur de la zone, comme un aménageur de ZAC ou un aménageur de lotissement et bien sûr, l'aménageur d'une zone doit réaliser la trame viaire, les voiries ... et dans ce cadre, BECI devant réaliser 2 500 places de parking pour les besoins du centre commercial, met à disposition ces places pour le fonctionnement de l'ARENA, dans la mesure où le centre commercial fonctionne plutôt dans la journée et l'ARENA plutôt le soir, ce qui constitue une mutualisation de moyens et ce qui est plutôt une bonne chose pour l'économie des deniers publics, dans la mesure où ces infrastructures, la trame viaire de la zone, le parking commercial, sont payés par le promoteur de la zone et non pas par les deniers publics. Il y a là, une synergie très forte, effectivement, entre les deux projets. Cela étant, l'ARENA peut fonctionner avec son parking grands événements ou parking de délestage, sans le centre commercial. Avec le centre commercial, c'est mieux, c'est un plus. Et les deux dossiers suivent leur cheminement administratif, parallèlement. Le projet d'ARENA, nous sommes au stade de l'enquête publique pour la délivrance du permis de construire. Le projet de centre commercial, c'est vrai, a été retoqué par la Commission Nationale d'Aménagement Commercial, au mois de mars dernier. Ils sont en train de réviser leur projet pour satisfaire aux observations qu'ils ont eues à l'époque, notamment au plan de l'aménagement, de l'environnement, des surfaces commerciales et de la perméabilisation des sols en particulier. Le projet est appelé à être redéposé en Commission Départementale d'Aménagement Commercial et à suivre le cours d'une instruction dans les prochains mois, étant entendu qu'ils ne sont pas pressés fondamentalement ou tout au moins, nous ne les pressons pas, en ce qui concerne l'ARENA, puisque si l'ARENA a besoin de 26 mois de délai de construction. Les aménagements de la zone du Noort Gracht, c'est 12 mois, comme des aménagements de lotissement et après le délai d'aménagement de construction des bâtiments commerciaux, c'est quelques mois, ils sont beaucoup plus rapides. En fait BECI peut très bien ne lancer ses travaux qu'à l'été 2014, pour arriver en même temps que l'ARENA.</p>
<p><u>Mme VARET, Membre de l'Association Dunkerque en mouvement</u> Conséquences de l'implantation d'un hypermarché sur le commerce de l'agglomération : conséquences sur Intermarché, Cora, Carrefour et surtout sur les commerces de proximité de Dunkerque centre, qui souffrent déjà beaucoup et qui seront forcément impactés de manière directe ou indirect par ce projet. Pendant 20 ans, la CUD a prôné la limitation des extensions commerciales périphériques, pour privilégier le développement du centre d'agglomération et d'un seul coup, tout change sans justification. Expliquez-moi,</p>	<p><u>M. DEPRez</u> On ne peut pas répondre sur les conséquences liées au centre commercial qui fera l'objet d'un dossier à venir. L'ARENA aura des conséquences positives sur le commerce local : retombées estimées en chiffres d'affaires à hauteur de 2,5 M€ par an, notamment dans l'hôtellerie, restauration et les petits commerces. <u>M. LEIGNEL</u> Le commerce dunkerquois qu'il soit centre-ville et qu'il soit globalement de l'agglomération, doit continuer à progresser, c'est étudié. Nous avons une évasion commerciale qui continue. Face à cette évasion commerciale, il y a des actions à faire, qu'elles soient tant sur le centre-ville que sur la</p>

pourquoi

périphérie, pour accueillir des enseignes que nous ne pouvons pas accueillir en ville, parce que ce sont des enseignes que nous n'aurons pas en ville, si nous ne trouvons pas des espaces en périphérie et nous continuerons à avoir des flux d'évasion commerciale et donc c'est vrai que c'est complexe, mais ce n'est pas le dossier de ce soir. Nous sommes sur l'ARENA.

.....

M. BUISSE : Christian Buisse du collectif citoyen « ARENA non merci ».

.....

Mme FABRE

Dans ce projet, tout est lié sur le plan financier et tout est délié sur le plan structurel et technique. Ce projet est complètement déconnecté par rapport à la réalité. La réalité est que nous avons un projet sur une zone commerciale qui a été retiré d'une zone industrielle. Sa première vocation était bien une zone industrielle. On en a fait une zone commerciale. Maintenant, nous assistons à un saucissonnage de dossiers, tout basé sur le financement de l'ARENA et qui ne tient pas compte, d'une part de tout ce qui va être comme enquête publique concernant les aménagements routiers, enquête publique concernant l'aménagement du commerce, enquête publique sur l'environnement, les enquêtes qui ont été faites sur le plan commercial.

Il ne s'agit pas d'un saucissonnage de projet, mais comment ensemble on réussit à monter un projet. C'est évident que c'est un projet collectif. J'ai été frappé dans votre premier propos qui est inexact, je peux le dire en tant que Conseillère Général du Nord, le Conseil Général a investi sur l'accès des routes pour le grand stade qui va s'appeler bientôt Pierre Maurois et il investit, de la même manière, sur le barreau et certainement sur les routes.

Ce n'est pas du saucissonnage, c'est simplement que dans la procédure il était normal que maintenant, à ce moment-ci sur la réflexion sur le dossier de l'ARENA, il y ait cette réunion publique. Ca fait partie d'une procédure.

Toutes les infrastructures seront à la charge de la collectivité, car dans le dossier nous retrouvons le dossier du Conseil Général qui dit « on ne mettra pas un centime dans la voirie ».

Quand on regarde sur le plan technique, on va faire un doublement du pont sur l'A16, c'est bien, mais les chemins pour y arriver à l'A16, les chemins pour en ressortir de la salle ARENA, ils seront à une voie. Donc si c'est pour causer deux files de voitures comme on fait au rond-point des 18 Feux, au rond-point des Parapluies, etc. On amène des voies de circulation à deux voies et pour le dégagement il n'y a qu'une voie. C'est déjà une sacrée incohérence.

Sur le plan technique, vous dites qu'il n'y a pas d'usine SEVESO à moins de 3 km. Or, l'usine SEVESO, elle est à 700 m.

La zone commerciale, quel est le devenir des gens ?

Du Pôle Marine qui change régulièrement d'enseigne, du centre marine qui change régulièrement d'enseigne ?

Le devenir des commerces puisque nous avons déjà des grandes surfaces commerciales qui ont des difficultés.

C'est du saucissonnage de dossier.

Si nous reprenons le Pôle Marine, projet d'origine, c'était pour que les Anglais viennent acheter à Dunkerque, c'était pour que les Belges viennent à Dunkerque. Résultat, on n'a jamais vu de Belges ni de Hollandais par contre c'est eux qui ont financé, au départ, le projet.

Maintenant, qui vient au secours du Pôle Marine, c'est la communauté urbaine de Dunkerque, c'est BECI.

BECI ne va au secours de personne, il se sucre.

.....

Mme FABRE

Juste pour dire qu'effectivement, si nous perdons des habitants, c'est qu'il faut redevenir attractif et que l'attraction passe aussi par la qualité de vie et donc, la possibilité de pouvoir participer à des activités comme celle-là.

.....

M. DELCOURT, Vice-président commerce pour toute la côte d'Opale

Il faut savoir qu'actuellement, nous sommes occupés d'essayer de sauver le commerce de proximité, nous essayons de nous battre sur toute la côte d'Opale, c'est très dur. Nous sommes tous d'accord pour dire que la période économique est particulièrement difficile.

Je rappellerai que le commerce de proximité et le commerce en général, sur la côte d'Opale, c'est vingt-cinq mille salariés. C'est pour cela que quand nous parlons de centre commercial supplémentaire, il y a un réel danger.

Question sur les coûts exacts et sur le coût par contribuable.

Le territoire de la côte d'Opale, c'est sept cent mille habitants, Ca stagne.

Par contre, sur le territoire dunkerquois, depuis dix ans, nous perdons mille habitants par an

.....

M. LEFEBVRE

Volonté d'avoir un débat global sur le commerce dans l'agglomération avec tous les acteurs.

A évoqué AUCHAN

Quand nous parlons de démographie à Dunkerque, arrêtez de dire que c'est l'économie qui fait fuir les gens, etc.

Vous dénigrez et vous ne valorisez pas notre agglomération. Ce n'est pas vrai. Il y a une étude INSEE qui vient de sortir et qui est instruite, dont nous devons avoir le reflet par l'AGUR et j'espère qu'elle nous le donnera prochainement. Nous ne parlons pas du tout dans ces termes-là de la démographie de Dunkerque.

Mme CHARLET, Association citoyenne « Aréna, non merci »

Comment allez-vous résoudre la problématique hôtelière ?

Cela fait des années qu'on nous dit que Dunkerque va travailler à apporter une réponse hôtelière sur ce territoire qui connaît de vraies difficultés et un vrai manque. Le projet n'a pas abouti.

Aujourd'hui, qu'en est-il ?

M. DEVOS, Président du BCM

Les petits magasins de quartier ont disparu au profit des supermarchés. Les supermarchés ont quasiment disparu au profit des hypermarchés. Les hypermarchés ont quasiment disparu au profit des mégamarchés, sans impacter l'existant.

Il y a aussi, sur le phénomène commercial, si nous comparons l'existant de l'autre côté de la frontière et la nôtre, il y a un dynamisme qui est relativement conséquent, qui permet de voir se développer les commerces.

Je reprends un petit peu ce qui s'est produit, il y a quinze jours, trois semaines, nous avons pratiquement la visite de cent ou trois cent mille, selon la police, cinq cent mille personnes selon les organisateurs, au niveau de la grande Armada, qui sont venues ici. Il y a eu une fréquentation relativement conséquente.

Vous, certainement comme moi, qui suis de Gravelines, ou voire même plus de Saint-Omer, j'ai fait le tour de la ville. Je n'ai pas vu beaucoup de commerces ouverts ce jour-là. Et ce sont des erreurs stratégiques.

Mais, pensez à la projection à trente ans, pas maintenant.

M. LEIGNEL

Si nous regardions, il n'y a encore que sept ans, en effet, la perte évaluée de nuitées dunkerquoises était environ de, chiffre bas, de vingt mille nuitées par an.

Vingt mille nuitées par an, c'est-à-dire que quand nous organisons un événement à Dunkerque, nous remplissons l'hôtellerie de Dunkerque, mais elle part très largement au-delà, voire parfois elle ne remplit pas les hôtels parce que les hôtels ne sont pas montés en qualité.

C'est un mouvement qui est en train de s'opérer, je ne vais pas les citer, enfin j'ai un peu envie, l'Ibis, Gens de Mer, ont amené beaucoup en termes d'offre.

S'il n'y avait pas eu de l'activité, telle que nous la développons, des activités qui créent de l'attractivité, ces programmes hôteliers n'auraient pas vu le jour. Il faut poursuivre.

Pour obtenir des investisseurs hôteliers, j'ai bien dit des investisseurs hôteliers, il faut amener de l'activité, il faut amener du flux et la salle, l'ARENA fait partie de cet objectif de faire venir du flux. Nous devons continuer dans ce mouvement.

Il y a, j'en suis persuadé, dans la dimension touristique, attractivité, de l'emploi à faire. Nous savons que c'est aujourd'hui le deuxième pourvoyeur d'emplois en France.

Nous avons besoin d'hôtellerie haut de gamme, il nous manque une hôtellerie haut de gamme et nous avons besoin encore d'hôtellerie intermédiaire, c'est-à-dire du deux étoiles, quelque chose de plus familial.

EMPLOI

Question

M. RAVETTA

L'ARENA est un équipement communautaire qui se trouve, malgré que ça déplaît à certains, à l'épicentre entre Gravelines et Bray Dunes. D'un côté, il y a la mer, les petits poissons, on ne peut pas aller plus loin et de l'autre côté, il y a quand même un secteur comme Cappelle et Armbouts-Cappel.

C'est quand même un dossier qui va représenter des millions d'heures de travail. Si en ce moment on peut se permettre de cracher sur le travail, qu'il y en a un qui prenne la parole et qu'il me dise le contraire !

M. X, Membre de l'Association ARENA, non merci

J'ai entre les mains un contrat de sous-traitance, la boîte SENDIN qui est un sous-traitant de Vinci qui montre que Vinci, à travers sa sous-traitance, emploie des ouvriers portugais, roumains, de Lituanie et de Pologne, payés 610 € par mois pour 40 heures semaine.

Réponse

M. LEPRETRE (SOGEA CARONI – VINCI Construction France):

Justement en termes de travail, il faut savoir que Vinci, il y a plus de 500 collaborateurs qui habitent dans la région dunkerquoise.

Bien sûr que ce seront des emplois locaux. SOGEA CARONI, c'est 150 collaborateurs dans la région dunkerquoise.

CEGELEC, c'est 150 collaborateurs dans la région dunkerquoise.

EUROVIA, c'est 150 collaborateurs dans la région dunkerquoise et toutes ces entreprises vont travailler sur l'ARENA.

Ici, nous sommes à Dunkerque, ce sont des collaborateurs de Vinci, locaux, qui travailleront.

Vinci a aussi pris l'engagement de faire 50 000 heures d'insertion et ces heures d'insertion seront avec des locaux.

Nous avons pris un autre engagement, c'est de faire 20 % de nos travaux avec des entreprises, des PME locales.

Ensuite, SDA emploiera aussi des gens locaux.

M. LAPEYRARE :

Au niveau de l'exploitation, SDA, ça va être une vingtaine de personnes à plein temps pour gérer l'ARENA et à chaque événement, je dis bien à chaque événement, que ce soit du basket, du hand ou tout autre, c'est entre 100 et 150 personnes qui vont travailler. Donc, sur une base d'une soixantaine d'événements dont nous parlions tout à l'heure, ouvert au grand public, ça crée quand même une masse d'emploi qui est relativement importante.

LEIGNEL

Sur l'emploi et la discrimination, je ne vais pas faire un tunnel. Il y aura des entretiens d'embauche, il y aura à choisir, à veiller à ce que ce soit dans les formes les plus respectueuses de ce que peuvent être des entretiens et des contrats d'embauche. Mais, ça générera de l'emploi.

Sur les clauses d'insertion, elles seront vues avec « Entreprendre ensemble ».

Je voudrais savoir qu'elles vont être les réelles répercussions de l'emploi de cette salle ARENA sur le Dunkerquois. Est-ce que ça va créer de l'emploi local, et pas comme le terminal méthanier et est ce que Vinci aura recours à ces contrats low cost sur Dunkerque, qui ne laissent aucune place et qui est synonyme d'esclavage moderne ?

La demande de la Communauté Urbaine vers le partenaire Vinci a été de demander un taux de cinquante mille heures d'emplois d'insertion. Dans cette agglomération, dans la Communauté Urbaine, vivent mille salariés de Vinci et de ses filiales. Ce sera de l'emploi pour une grande partie de gens de cette agglomération du groupe sur ce projet. 20 % des marchés doivent être soumissionnés vers des entreprises locales. Cela représente, si mes calculs sont à peu près bons, 17,5 M€, une vingtaine de millions d'euros, de transferts sur des entreprises locales. Donc, c'est un levier sur l'emploi, bien sûr, en phase chantier et c'est ensuite un déversement d'emplois pour d'autres projets de développement, sur notre capacité à faire venir des investisseurs hôteliers.

Mme CHARLET

Quid de la valeur ajoutée pour ceux qui n'en ont pas, du boulot ? Est-ce que nous aurons un potentiel de donner de l'emploi à des gens qui, aujourd'hui, sont en difficulté, qui ne sont pas en formation ? J'ai été très attentive et je dirais assez séduite de vous entendre dire « nous ferons de l'insertion, nous allons signer des contrats, etc. » Etes-vous en capacité de prendre des engagements là-dessus ? Vous nous dites « nous ferons travailler des gens, des locaux ». Très bien, Est-ce que vous allez vraiment pouvoir dire que c'est un Dunkerquois que vous allez embaucher ? Parce que ceux qui n'auront pas été reçus, qui n'auront pas été retenus, ceux-là, s'ils ne sont pas Dunkerquois, opposeront l'argument... Il y a discrimination lorsqu'on prend un salarié à compétences égales, sur une préférence géographique.

M. LEPRETRE

Ce seront avant tout des collaborateurs de Sogea Caroni qui feront le gros œuvre, il y a quand même cent cinquante collaborateurs qui travaillent dans la région. Ensuite, l'insertion, c'est cinquante mille heures et c'est un engagement contractuel, donc nous le ferons. Et puis tout à l'heure, nous parlions du terminal méthanier, je suis désolé, Sogea Caroni s'est battu aussi pour travailler sur le terminal méthanier. Et aujourd'hui, nous y travaillons.

Procédure Partenariat Public Privé

Question	Réponse
<p>M LEFEBVRE Alors, où je voudrais intervenir, ce sont les préoccupations du partenariat public/privé. Il est décrié en France, il n'est pas forcément décrié en Europe. Dernièrement, nous sommes allés en délégation à Genève sur les villes. Là, les Suisses ne..., mais nous comprenons pourquoi, ne critiquent pas, au contraire, ils appellent au partenariat public/privé. A Dunkerque, on nous a dit sur les études qui ont été faites sur l'ARENA, que c'était un très bon partenariat public privé. Comment on peut nous expliquer très simplement et très justement, pourquoi c'est un bon partenariat public/privé, puisque nous sommes occupés à décrier partout que ce n'est pas bien. En France, nous devrions arrêter de faire des partenariats publics/privés. Il est aussi pour son intérêt, l'intérêt financier de ses actionnaires, qui posent quand même des problèmes dans la gestion économique, non seulement nationale, mais mondiale.</p>	<p>M. DEPREZ D'abord, une remarque générale. Dans tous les sujets, il y a des bons et des mauvais contrats. Il peut y avoir des bonnes délégations de service public et des mauvaises délégations de service public. Il peut y avoir des bons contrats de travaux, des mauvais contrats, des bons contrats de PPP et des mauvais contrats de PPP. C'est vrai que nous nous étions forcés, à Dunkerque, avec l'assistance de nos conseils et je dois dire la coopération du partenaire Vinci, de mettre au point un contrat qui soit bien équilibré, entre la maîtrise d'ouvrage, la Communauté Urbaine et le partenaire, à savoir le groupe Vinci. Alors, quelles sont les qualités principales de notre contrat ? D'abord, les dépenses sont parfaitement cernées dans tous les domaines, financement, conception, construction, maintenance, entretien, exploitation. Tout est borné, avec des prix fermes. Deuxièmement, nous avons pu négocier, nous avons pu obtenir plutôt, dans le cadre de l'appel d'offres, un montant de recettes au bénéfice de la Communauté Urbaine, garanti sur la durée de l'exploitation, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans, chaque année, de pratiquement 2 M€. Je l'ai dit tout à l'heure que cela faisait 50 M€ d'argent privé qui arrivaient à la Communauté Urbaine grâce à l'ARENA. Nous avons également mis au point des clauses qui permettent d'assurer, à la Communauté Urbaine, que le montant qui sera financé par emprunt, le sera à des conditions de taux d'intérêts et de marges bancaires, parfaitement compétitives. Nous avons une clause qui, en particulier, va nous amener à comparer, au moment de la livraison de l'ARENA, le taux d'emprunt que la Communauté Urbaine pourrait obtenir à ce moment-là par rapport au taux d'emprunt que nous propose Vinci et nous pouvons choisir, sur un certain montant, le moins cher des deux. Donc, c'est une clause très incitative. D'autre part, grâce au PPP, nous avons la possibilité de nous financer sur la durée du contrat, c'est-à-dire vingt-sept ans. Aujourd'hui, il est impossible à une collectivité locale d'obtenir un emprunt à plus de quinze ans. Ça aussi, ça permet d'étaler l'amortissement financier d'un équipement comme une ARENA, dont le gros œuvre et l'essentiel, sont construits pour cinquante ans, voire même une centaine d'années pour les parties principales de gros œuvre, et d'autre part, dans le contrat, nous avons aussi l'assurance de l'évolution technologique de l'ARENA. C'est prévu au contrat, dans les prix du contrat. Vinci fera évoluer technologiquement l'ARENA, changera le système Wifi chaque fois qu'il sera obsolète, changera les panneaux d'affichage et les systèmes informatiques et de projection des images, chaque fois qu'ils seront obsolètes, etc. De telle sorte que dans vingt-cinq ans, ils nous rendront une ARENA qui sera en parfait état de fonctionner, aux normes de ce moment-là.</p>
<p>Mme CHARLET Sur la notion des partenariats publics/privés. Aujourd'hui, nous savons, en France, qu'ils ne sont pas sûrs du tout et qu'ils ne le seront certainement pas plus.</p>	

Le Commissaire Enquêteur
Michel Gilmet

